

Paris le 29 juillet 2020

Le Conseil du Commerce de France présente 15 propositions articulées en 5 axes prioritaires pour un plan de relance pour le Commerce, premier employeur de France.

Le CdCF a remis au ministre de l'Economie, des finances et de la relance, sa contribution au plan de relance qui doit être présenté le 24 août prochain en Conseil des ministres. Après plus de 18 mois d'activité perturbée par de multiples mouvements sociaux, la crise sanitaire que les entreprises du commerce viennent de traverser, sonne le glas pour de nombreux commerçants qui ne parviendront pas à maintenir leur commerce ouvert¹. En conséquence, de nombreuses destructions d'emplois sont à craindre alors que le commerce de détail avait créé près de 100 000 emplois nets entre 2007 et 2018², en faisant ainsi un véritable partenaire des territoires et un amortisseur de crise.

La situation est aujourd'hui tendue car de nombreux commerces ont perdu près de deux mois d'activité sans que leurs charges d'exploitation ne soient réduites d'autant et alors même qu'ils ont en premier lieu bénéficié des mesures de soutien apportées par le gouvernement (activité partielle, report de charges, fonds de solidarité, etc.).

Le secteur a ainsi démontré sa fragilité face notamment à la digitalisation de l'économie et les commerçants qui n'avaient pas encore pris ce virage se sont retrouvés les plus lésés. L'adoption du modèle omnicanal est aujourd'hui impérative pour le Commerce français, ce qui implique de nombreux investissements pour faire face à cette transformation.

Le Conseil du Commerce de France a présenté 15 propositions (cf.pj) s'articulant autour de 5 axes considérés comme prioritaires par les commerçants au regard des enseignements tirés de la crise sanitaire mondiale.

- **Axe 1 : Soutenir la digitalisation et le développement écoresponsable du Commerce**
- **Axe 2 : Développer les compétences des commerçants et de leurs collaborateurs**
- **Axe 3 : Maintenir la dynamique de l'emploi du Commerce dans les territoires**
- **Axe 4 : Accroître le pouvoir d'achat des ménages et soutenir la consommation**
- **Axe 5 : Alléger le coût de l'immobilier commercial afin de lutter contre la vacance commerciale.**

¹Un mois après le début du confinement, 21% d'entre eux pensaient à une fermeture définitive, et ce chiffre montait à 30% chez les commerces indépendants ! Cf. le [communiqué du CdCF du 14 avril 2020](#) « Le CdCF fait un point sur les mesures pour les commerçants un mois après leur fermeture » et les [résultats de l'enquête](#).

²Cf. le [communiqué du CdCF du 13 février 2020](#) « Le commerce de détail, partenaires des territoires » et les [résultats de l'étude](#).

Parmi ces priorités, nos propositions portent sur :

- L'instauration d'un crédit d'impôt ou mécanisme de suramortissement accéléré pour soutenir les investissements numériques,
- Le renforcement de la capacité d'investissements des commerçants en suspendant pendant 3 ans la TASCOM, etc.
- La réduction du poids des impôts de production pour rendre le commerce français plus compétitif et avoir une fiscalité plus équitable face aux *pure players*,
- L'exonération de charges sociales de toutes les heures de formation des salariés réalisés au titre de la reconversion ou la promotion par alternance (Pro A), afin d'accompagner la transformation numérique du commerce,
- L'encouragement à l'embauche du premier salarié, quel que soit son âge, en prévoyant une prime à l'embauche et/ou en exonérant les salaires de toutes charges sociales pendant 3 ans, etc.
- La création pour les foyers les plus modestes des écochèques, sur le modèle belge, en prévoyant son financement par l'État dans un premier temps, afin de leur permettre d'effectuer des achats, notamment écoresponsables.

Le CdCF estime que le Commerce a plus que jamais besoin d'être soutenu pour se transformer et maintenir son rôle de premier employeur de France avec ses 3,5 millions de femmes et d'hommes qui travaillent dans les 952 000 entreprises du commerce.

William Koeberlé, président du Conseil du Commerce de France, estime que « *le plan de relance pour le Commerce doit favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique pour les entreprises du commerce, un modèle omnicanal, plus digitalisé et écoresponsable, en phase avec les attentes des clients* ».

Contact presse

Corinne Chautemps - 06 21 01 69 97
cchautemps@cdcf.com

PJ. Contribution du CdCF au plan de relance

****A propos du Conseil du Commerce de France***

Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe une trentaine de fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.